

Philippe GRANDCHAMP

**LEXIQUE DES RACINES
GRECQUES ET LATINES
EN BIOLOGIE/GÉOLOGIE**

BCPST 1 et 2

l'intégrale

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2020

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-81791-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

SOMMAIRE

Avant-propos	7
Partie 1	
Lexique	11
Partie 2	
Index des termes cités dans le lexique	211
Bibliographie/sitographie	245
Table des encadrés récréatifs	247
Solutions des contrepèteries	249
Solutions des rébus	255

AVANT-PROPOS

*À tous mes anciens étudiants de Vêto
et de BCPST du lycée Hoche, sans la
persuasive insistance desquels cet ouvrage
n'aurait jamais vu le jour.*

P. G. (dit B. F.)

C'était au départ une de ces promesses que l'on fait un peu inconsidérément et qui finissent par ne plus vous lâcher. Combien de fois, en effet, n'ai-je pas prononcé en classe sur le ton de la boutade, à l'issue d'une mise au point étymologique, cette phrase devenue rituelle : « *Cela figurera bien entendu dans le lexique des racines grecques et latines à l'usage des étudiants de BCPST que j'écrirai quand j'en aurai le temps.* »

Aujourd'hui, je tiens parole en livrant au public l'opuscule tant de fois annoncé. Dois-je l'avouer ? c'est de fort bonne humeur que j'ai mené le travail que m'a réclamé sa rédaction, libéré que j'étais après mon départ en retraite de la pression engendrée par la charge de l'enseignement avec son lot de tâches *chronophages*.

Ni dictionnaire étymologique, ni glossaire scientifique, le présent lexique est conçu avant tout comme un outil destiné à faciliter le travail de mémorisation auquel sont soumis les étudiants de BCPST. Devant assimiler en un temps record un nombre élevé de termes de biologie et de géologie avec lesquels ils n'ont guère eu l'occasion de se familiariser au cours de leur scolarité, ils ont besoin d'une clef qui puisse les aider dans cette tâche. Or cette clef existe : c'est tout simplement la connaissance des racines grecques et latines qui ont servi à former les mots scientifiques. Ce précieux sésame permet en effet de comprendre et donc de mémoriser facilement un bon nombre de termes usuels de biologie et de géologie ; il permet aussi de retrouver l'orthographe de ces mêmes termes et de saisir en outre le sens de mots inconnus dans lesquels on retrouve des racines étymologiques familières.

Mais pour que ce lexique puisse jouer pleinement son rôle, il est indispensable qu'il déborde les limites du programme de BCPST. Du même coup, le champ du public auquel il est appelé à rendre des services s'en trouve considérablement élargi : les étudiants en biologie et en géologie des autres filières, les enseignants de SVT et tous les passionnés de sciences naturelles trouveront dans le présent ouvrage quantité d'explications et de rapprochements étymologiques auxquels ils n'avaient peut-être jamais pensé.

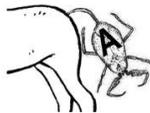
Et comme on ne saurait valablement s'instruire sans s'amuser, tant il est vrai qu'« *un cours dans lequel on ne rit jamais, ça n'est pas sérieux* », ainsi que se plaisait à le dire un de mes maîtres, j'ai parsemé mon lexique de jeux d'esprit tels que *rébus*, *contrepèteries* et autres *traits d'humour*, tous en rapport, bien entendu, avec le contenu de l'ouvrage. Du reste, ce faisant, je répondais à une autre demande de mes étudiants, de sorte que tous les engagements que j'ai pris auprès d'eux se trouvent à présent honorés.

Voici donc, sans plus attendre, une première salve de contre-pèteries :

Ce *Lexique* s'adresse à tous les étudiants qui souhaitent fouiller le contenu de leurs cours jusqu'au fond des mots grecs et qui ne veulent pas faire appel aux services de dicos de latin (car même en nombre, les livres ne soulageront pas leur peine). S'ils veulent qu'on les envoie ainsi dans la culture, ils refusent les traducs minables avec lesquelles ils couleraient et donnent pour finir la préférence à ces vieilles philologues qui réclament qu'on mette l'accent sur leur sémantique.

C 1

Ainsi qu'un tout premier rébus :



POUR
LES



R 1

Mode d'emploi de cet ouvrage

La charpente générale de ce *Lexique* est inspirée de celle du travail de Jacques CELLARD intitulé *Les racines grecques et latines du vocabulaire français*, avec des éléments de présentation empruntés au *Dictionnaire étymologique de zoologie* de Bernard LE GARFF. Ainsi :

 Les **entrées** du *lexique* (partie 1) sont les racines grecques et latines, écrites dans le système français et classées par ordre alphabétique dans une seule et même liste.

Chaque racine est formée des quelques lettres qui, venant du mot grec ou latin, se retrouvent à peu près toujours dans les mots scientifiques de sa descendance.

 L'entrée est suivie du **mot originel** au cas nominatif (et parfois au génitif ou à l'accusatif) ; s'il s'agit d'un verbe, c'est la forme de l'infinitif ou une forme plus proche du terme français qui a été choisie. Ce mot est suivi de sa traduction.

Les mots grecs sont transcrits en modifiant le moins possible leur graphie d'origine (mais sans aller jusqu'à utiliser l'alphabet grec).

Le cas échéant, les racines équivalentes ou de sens contraire sont mentionnées à la suite du mot originel.

 Les **termes de biologie** sont classés en premier lieu ; ensuite viennent les **termes de géologie**.

Certains termes sont communs à la biologie et à la géologie ; dans ce cas, ils ne sont normalement cités qu'une seule fois, dans la discipline avec laquelle ils paraissent avoir le plus d'affinités.

La plupart des termes scientifiques sont construits à partir de deux (parfois trois, exceptionnellement quatre) racines ; ils sont mentionnés à chacune de leurs racines mais définis seulement après celle qui a fourni leur préfixe (sauf cas particulier). Rappelons à ce sujet que les deux racines d'un même mot sont en principe issues de la même langue – soit le grec, soit le latin –, sans « panachage » (mais cette règle n'a pas toujours été respectée).

 Tous les termes de biologie et de géologie figurant dans la partie *lexique* peuvent être trouvés directement en consultant l'*index* (partie 2), qui renvoie aux racines qui ont servi à les former.

Conventions

Majuscule initiale

En biologie

La majuscule initiale a été utilisée pour les **espèces précisément nommées**, mais les termes faisant référence à plusieurs espèces ont été écrits avec une minuscule.

La majuscule initiale a été aussi employée pour les **clades monophylétiques**, mais les groupes polyphylétiques ont été écrits avec une minuscule (de même que les formes adjectives des noms des clades monophylétiques).

En géologie

La majuscule initiale a été utilisée pour les noms désignant des **périodes géologiques** (mais non pour leurs formes adjectives).

Symboles et abréviations

- / : sépare, dans le **lexique**, les différents sens d'une racine et, dans l'**index**, les différentes racines d'un mot
- : renvoie à la racine où l'on trouve la définition du mot

adj.	: adjectif	Emb.	: embranchement
ex.	: exemple	Cl.	: classe
f.	: féminin	O.	: ordre
gr.	: grec	F.	: famille
lat.	: latin	G.	: genre
m.	: masculin		
n.	: nom		
pl.	: pluriel		
syn.	: synonyme		

Partie 1

LEXIQUE

A

● **A-** de la lettre gr. *alpha* = **sans** (alpha privatif).

Voir aussi ASTHÉN(O)-.

– *Biologie*

abiotique adj. – ① Qualifie un milieu dépourvu d'êtres vivants en raison des conditions extrêmes qui y règnent ; ② s'emploie pour qualifier un facteur écologique ne dépendant pas des êtres vivants (ex. la température).

acaule adj. – À tige extrêmement courte.

acellulaire adj. – Se dit d'une structure biologique dépourvue de cellules.

acéphale adj. – S'applique aux organismes animaux dont la tête est absente ou, par extension, réduite (ex. les Lamellibranches, certaines larves d'Insectes).

Achètes n. m. pl. – Cl. d'Annélides dépourvues de soies (ex. la Sangsue) ; adj.

achète ; syn. *Hirudinés*.

acoelomate n. m. et adj. – Métazoaire triblastique dépourvu de cœlome à tout moment de son développement par suite de la transformation de son mésoderme en un mésenchyme non cavitaire (ex. la Planaire).

agame adj. – Se dit d'un être vivant dépourvu d'appareil reproducteur et qui se reproduit par conséquent uniquement par multiplication végétative ; n. f. **agamie**.

aglyphe adj. – Se dit d'un serpent dépourvu de crochets venimeux.

agnathe n. m. et adj. – Vertébré pisciforme n'ayant pas de mâchoire (ex. la Lamproie).

alécithe adj. – Se dit d'un ovocyte dé-

pourvu de réserves vitellines (ex. l'ovocyte des Mammifères euthériens).

amensalisme n. m. – Inhibition du développement d'une espèce végétale par une autre espèce végétale vivant dans le même milieu, au moyen notamment de sécrétions de l'appareil racinaire (l'espèce inhibée ne peut donc partager la « table » de l'espèce inhibitrice) ; syn. *allélopathie*.

amétabole adj. – Se dit d'un Insecte sans métamorphose.

amyélinique adj. – Se dit d'une fibre nerveuse (par ex. l'axone d'un motoneurone) ne possédant pas de gaine de myéline.

apétale adj. – S'applique aux fleurs dépourvues de corolle.

apnée n. f. – Suspension temporaire de la respiration aérienne au cours des phases de plongée chez les Mammifères aquatiques.

apode adj. – Se dit de tous les animaux sans pattes (et des poissons sans nageoires pelviennes).

aptère adj. – S'applique aux Insectes dépourvus d'ailes.

aptérygote n. m. et adj. – Insecte primitif qui ne possède pas d'ailes (ex. le Lépisme).

aseptique adj. – Exempt de tout germe microbien ; n. f. **aseptie** ; ne pas confondre avec *antiseptique*.

asexué, e adj. – Qualifie un mode de reproduction ne faisant pas intervenir deux parents de sexes différents.

asymétrique adj. – Sans aucune symétrie, ni par rapport à un axe, ni par rapport à un plan ; n. f. **asymétrie**. *Nota* – Asymétrique a le même sens que *dissymétrique*, mais

il ne s'emploie pas dans le même contexte (on parle par ex. de carbone asymétrique et non pas de carbone dissymétrique).

azote n. m. – Élément chimique gazeux ainsi nommé parce que initialement considéré comme impropre aux êtres vivants (ce n'est pourtant pas le seul gaz qui ne puisse entretenir la respiration). *Nota* – Le mot *azote* a remplacé celui de *nitrogène*, lequel a cependant donné le symbole N et de nombreux dérivés. → NITR(O).

– *Géologie*

amorphe adj. – Se dit d'une substance minérale non cristallisée, c'est-à-dire dont les atomes ne sont pas disposés selon un réseau régulier (le minéral est donc « sans forme »).

asismique adj. – Qui ne manifeste pas ou peu d'activité sismique.

atome n. m. – Constituant fondamental de la matière, initialement considéré comme insécable (gr. *a-tomos*) ; adj. **atomique**.

azoïque adj. – Se dit d'une couche ou d'une série qui ne contient pas de fossiles (donc pas de restes d'êtres vivants).

Nota – **A-** passe à **AN-** devant une voyelle (ou un h aspiré).

Voir aussi ANISO-.

– *Biologie*

anaérobie adj. – Se dit d'un organisme qui peut se développer en l'absence d'oxygène libre ; n. f. **anaérobiose**.

amniote n. m. et adj. – Vertébré dont l'embryon ne possède pas d'amnios (ex. les poissons, les Amphibiens).

anastral, e, aux adj. – Chez les Eucaryotes, sert à désigner une division cellulaire qui se déroule sans asters (et sans centrioles).

aneuploïdie n. f. – Modification anormale du nombre de chromosomes d'une cellule ou d'un organisme par suite d'une disjonction irrégulière des chromosomes au cours d'une division cellulaire (il y a donc absence du niveau correct de ploïdie).

anhiste adj. – Se dit d'une structure biologique dépourvue de tissus.

anhydrase n. f. – Enzyme qui catalyse une déshydratation (ex. l'anhydrase carbonique contenue dans les hématies, qui catalyse la déshydratation réversible de l'acide carbonique).

anosmique adj. – Se dit d'un animal dépourvu de sens olfactif ; n. f. **anosmie**.

Anoures n. m. pl. – Amphibiens dépourvus de queue à l'état adulte (les grenouilles et les crapauds), par opposition aux *Urodèles* (les tritons et les salamandres) ; adj. **anoure**.

– *Géologie*

anhydre adj. – Dépourvu d'eau.

anhydrite n. f. – Sulfate anhydre de calcium (généralement associé au sel gemme et au gypse).

anorogénique adj. – Se dit d'une région qui, à une époque donnée, et contrairement aux régions voisines, n'a pas subi d'orogénèse ; s'applique aussi aux complexes intrusifs mis en place en dehors de toute période orogénique.

anorthite n. f. – Variété de feldspath plagioclase présentant des clivages qui ne sont pas orthogonaux.

● **AB-** du lat. *ab* = à l'opposé de / à partir de.

– *Biologie*

abducteur, trice adj. – Se dit de tout muscle qui produit un mouvement d'écartement d'un membre ou segment de membre par rapport au plan sagittal du corps, ou des deux valves de la coquille d'un Lamellibranche l'une par rapport à l'autre.

aboral, e, aux dj. – À l'opposé de la bouche.

● **ACANTH-** du gr. *akantha* = épine / piquant.

Voir SPIN(A)-.

– *Biologie*

Acanthe n. f. – Plante à bractées épineuses.

Cœlacanthe → COEL(O)-.

hexacanthe → HEX(A)-.

– *Géologie*

Acanthodiens n. m. pl. – Groupe de poissons exclusivement fossiles dont les nageoires sont formées par de puissants aiguillons osseux.

● **ACRO-** du gr. *akros* = **extrême** / **extrémité**.

Voir APIC-.

Contraire de BAS(I)-.

– *Biologie*

acrocentrique adj. – Se dit d'un chromosome dont le centromère se situe à sa quasi-extrémité.

acrofuge adj. – Qui progresse du sommet vers la base d'un axe (ex. le développement des fleurs le long de l'axe d'une inflorescence) ; syn. *basipète*.

Acrogymnospermes n. m. pl. – Dans le phylum des Spermatophytes, clade frère des Angiospermes regroupant toutes les plantes dont les ovules sont « nus » (et non pas enfermés dans un ovaire clos).

acron n. m. – Extrémité antérieure du corps des invertébrés métamérisés (par opposition au *telson* ou *pygidium*).

acropète adj. – Qui progresse de la base vers le sommet d'un axe (ex. la différenciation du protophloème dans les tiges feuillées) ; syn. *basifuge*.

acrosome n. m. – Organite situé à l'extrémité de la tête du spermatozoïde (et contenant des enzymes capables de dégrader les enveloppes qui entourent le gamète femelle) ; adj. **acrosomique**.

acrotone adj. – Se dit du développement des rameaux d'une tige ligneuse lorsque ceux-ci sont d'autant plus longs qu'ils sont situés plus près du sommet de la tige ; n. f. **acrotonie**.

● **ACTIN(O)-** du gr. *aktis*, *-inos* = **rayon**.

Voir RAD(I)-, RHABD(O)-.

Nota – Le n. f. **actine** donné à une protéine cytoplasmique impliquée dans divers mouvements cellulaires ne tire pas son origine de cette racine grecque mais du mot latin *actus*, qui signifie « mouvement ».

– *Biologie*

Actinie n. f. – Polype solitaire de grande taille, à symétrie rayonnée, communément appelé *anémone de mer*.

Actinobactéries n. f. – Clade de Bactéries dont certaines espèces forment des files de cellules se développant en étoile autour de la spore d'origine.

actinomorphe adj. – Se dit d'une fleur présentant une symétrie axiale (et dont les pièces sont par conséquent à disposition rayonnée) ; syn. fleur *régulière*.

Actinoptérygiens n. m. pl. – Poissons ostéichthyens dont les nageoires paires sont soutenues par des baguettes osseuses présentant une disposition rayonnée.

– *Géologie*

actinolite n. f. – Amphibole calcique se présentant généralement en cristaux allongés et radiés.

● **AD-** du lat. *ad* = préposition avec l'idée de **rapprochement** / **d'ajout** / de **liaison**.

– *Biologie*

adducteur adj. – Se dit de tout muscle qui produit un mouvement de rapprochement d'un membre ou segment de membre par rapport au plan sagittal du corps, ou des deux valves de la coquille d'un Lamelli-branche l'une par rapport à l'autre.

adsorption n. f. – Phénomène par lequel un solide retient à sa surface des molécules ou des ions en phase gazeuse ou liquide (ex. l'adsorption des cations à la surface des colloïdes du sol) ; adj. **adsorbé, e**.

● **ADÉN-** du gr. *aden* = **glande**.

– *Biologie*

adénine n. f. – Base azotée formée d'un noyau purique, entrant dans la composition de nucléotides et de coenzymes, isolée pour la première fois à partir des nucléoprotéines d'une glande, le pancréas.

adénohypophyse n. f. – Partie glandulaire de l'hypophyse (comprenant l'antéhypophyse et en partie la tige hypophysaire).

adénovirus n. m. – Virus à ADN double brin et capsidie icosaédrique, découvert pour la première fois dans des glandes, les amygdales.

● **ADIP-** du lat. *adeps, adipis* = **graisse**.

Voir LIP(O)-, OLÉ(I)-, STÉA(R, T)-.

– *Biologie*

adipeux, euse adj. – Se dit de ce qui a les caractères de la graisse ou qui en contient dans sa composition (ex. tissu adipeux).

adipocyte n. m. – Cellule contenant une vacuole lipidique et formant l'élément constitutif du tissu adipeux.

● **AÉR(O)-** du gr. *aeros* = **air**.

Voir PN(EU, ÉE)-, PNEUM(ATO)-.

– *Biologie*

aérenchyme n. m. – Variété de tissu lacuneux assez fréquente chez les plantes aquatiques où les lacunes, très grandes, emmagasinent de l'air ; syn. **parenchyme aérique**. Voir la remarque faite à la racine ENCHYM(E).

aérobie adj. – Se dit d'un microorganisme qui ne peut vivre qu'en présence d'oxygène libre ; n. f. **aérobiose**.

aérocyste n. m. – Vésicule remplie de gaz, localisée dans le thalle de certaines algues (ex. le Fucus vésiculeux) et qui leur sert de flotteur.

anaérobic, anaérobiose → A-.

● **ALB(U)-** du lat. *albus* = **blanc**.

Voir LEUC(O)-.

– *Biologie*

albinisme n. m. – Chez les Mammifères, absence totale et héréditaire de mélanine dans les yeux, la peau et le système pileux, d'où la couleur blanche du pelage des individus affectés par cette anomalie génétique (et appelés **albinos**).

albumen n. m. – Tissu de réserve de la graine des Angiospermes, de couleur généralement blanche, issu du développement de l'œuf accessoire après la double fécondation ; adj. **albuminé, e**.

albumine n. f. – Catégorie de protéines se caractérisant par leur solubilité dans l'eau et constituant notamment le blanc de l'œuf ou *ovalbumine*.

conalbumine → CO(M, N)-.

exalbuminé, e → EX(O)-.

ovalbumine → OV-.

– *Géologie*

albite n. f. – Feldspath de couleur blanche, (considéré soit comme une variété de plagioclase sodique, soit comme un feldspath alcalin).

● **ALLÉL(O)-** du gr. *allelos* = **l'un l'autre**.

– *Biologie*

allèle n. m. (et adj.) – Une parmi deux ou plusieurs versions d'un même gène, occupant le même site (ou locus) sur un chromosome (où ces versions se remplacent ainsi « l'une l'autre ») ; adj. **allélique**.

allélopathie n. f. – Terme employé pour indiquer que deux espèces végétales s'excluent l'une l'autre par le biais de troubles métaboliques que l'une provoque chez l'autre (en sécrétant des substances toxiques par son appareil racinaire) ; syn. *télétoxie* ; voir *amensalisme*.

hétéroallélique, hétéroallélisme

→ HÉTÉRO-.

polyallélique, polyallélisme → POLY-

● **ALLO-** du gr. *allos* = autre / dif-férent.

Contraire de AUTO-.

– *Biologie*

allochorie n. f. – Dissémination des semences par un vecteur autre que la plante elle-même (ex. le vent, les animaux).

alogamie n. f. – Mode de reproduction sexuée dans lequel les gamètes mâle et femelle qui fusionnent pour former le zygote proviennent d'individus différents.

allopatrique adj. – Se dit d'espèces ou de populations habitant, à l'état naturel, des territoires (= « patries ») différents et qui, de ce fait, n'ont aucun contact entre elles.

allophycocyanine n. f. – Pigment photosynthétique bleu turquoise voisin de la phycocyanine (famille des phycobilines) présent chez les Cyanobactéries et les Rhodobiontes (ou Rhodophytes).

allopolyplôidie n. f. – Polyplôidie stable obtenue après hybridation par l'addition de deux lots diploïdes de chromosomes, égaux en nombre mais provenant d'espèces différentes ; adj. **allopolyplôide**.

allostérie n. f. – Particularité de certaines protéines qui adoptent une structure spatiale autre que leur configuration native lorsqu'elles se lient à un ligand, ce qui entraîne une modification de leurs propriétés : adj. **allostérique**.

– *Géologie*

allochimique adj. – Qualifie un métamorphisme au cours duquel la composition chimique globale des roches change par suite de l'importation ou de l'exportation d'éléments chimiques (grâce à un fluide circulant) ; syn. *métasomatose*.

allochtone adj. et n. m. – S'applique à un terrain ou un ensemble de terrains déplacés de leur lieu d'origine sous l'effet d'un mécanisme tectonique (ex. les nappes de

charriage) ; n. f. **allochtonie**.

● **AMNIO-** du gr. *amnion* = vase.

– *Biologie*

amnios n. m. – Chez les Vertébrés terrestres, annexe embryonnaire entourant le fœtus et délimitant une cavité (la cavité **amniotique**) remplie d'un liquide (le liquide **amniotique**).

Amniotes n. m. pl. – Vertébrés dont l'embryon est pourvu d'un amnios (reptiles, Oiseaux, Mammifères), par opposition aux **anamniotes** (→ A).

● **AMPHI-** du gr. *amphi* = double / de part et d'autre / autour.

– *Biologie*

Amphibiens n. m. pl. – Cl. de Vertébrés tétrapodes qui mènent une vie double, aquatique et terrestre.

amphicelle adj. – Se dit d'un corps vertébral dont les faces antérieure et postérieure sont creusées en cône (ex. chez les poissons et certains Urodèles) ; syn. *biconcave*.

amphimixie n. f. – Après la fécondation, fusion du pronucleus mâle et du pronucleus femelle en une structure unique.

amphiphile adj. – Se dit des molécules qui ont une partie hydrophile et une partie hydrophobe (ex. les phospholipides).

● **AMYL(O)-** du gr. *amulon* = amidon.

– *Biologie*

amylacé, e adj. – Qui contient de l'amidon (ex. graine amylacée).

amylase n. f. – Enzyme catalysant l'hydrolyse de l'amidon en dextrine puis en maltose.

amylifère adj. – Se dit d'un tissu végétal accumulant de l'amidon.

amylpectine n. f. – Fraction de l'amidon (80 %) formée d'une molécule extrême-